

F3 : Sexualité et handicap en séjours de vacances adaptées

Date et horaires : 9 OCTOBRE 2020// 9h-12h00 et 13h30-17h30

Lieu : PRECISER ULTERIEUREMENT

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES :

- Appréhender l'articulation Sexualité et Handicap, Maladie, Vieillesse, ...
 - Acquérir une compréhension plus approfondie de ce qui se joue dans la relation, plus particulièrement la relation usager-professionnel-famille, liée au sujet de la sexualité.
 - Cerner, en situation, ce qui s'exprime de soi et de l'autre, afin d'affiner l'accompagnement, d'éviter les impasses, et d'obtenir des « effets thérapeutiques ».
 - Travailler une position éthique au quotidien.
 - Situer et analyser les difficultés rencontrées par les professionnel.le.s face à leur propre émotionnel.
 - Le consentement éclairé – approche juridique majeure.
- Et aussi :
- Aider les professionnel.le.s à cerner leurs capacités et leurs limites dans l'accompagnement à la sexualité des adultes.
 - Evaluer le tabou au sein de l'équipe des animateurs de séjours de vacances.

DEROULE DE LA FORMATION :

Cette journée sera séquencée par 6 temps, permettant une progression dans la compréhension de sa posture :

Temps 1 : présentation de la formation et de ses objectifs ; présentation des problématiques soulevées.

Temps 2 : travail autour des représentations concernant la sexualité ; cadrage juridique et éthique ; droits des personnes en situation de handicap concernant la sexualité.

Temps 3 : accompagner (limites, freins, leviers) ; le consentement éclairé.

Temps 4 : accompagner au quotidien des animateurs autour de la question, identifier les actes et attitudes entravant ou facilitant les droits des personnes en situation de handicap ; comment prendre en compte les besoins des personnes-collectif individualisé-liberté-expression et participation-savoir poser un cadre.

Temps 5 : vers une pratique commune « accompagnement de la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap » ; signifier son positionnement dans les écrits supports-projet d'établissement.

Temps 6 : synthèse et bilan.

Formateur : M. Michaël SAUNIER, psychanalyste, intervenant en pratiques sociales, Points de Repères (Brest)

Public visé et pré-requis : Professionnels, animateurs, responsables d'organismes de vacances adaptées.

Nombre de participants : 12

Durée de la formation : 1 journée, soit 7h

Méthodes et moyens pédagogiques et techniques : exposés théoriques, discussions.

Moyens d'exécution de la formation et modalités d'évaluation : Questions orales, évaluation des acquis en cours et en fin de formation. Feuilles de présence émargées et attestation de formation remises à la fin de la session.

Coût pédagogique :

Tarif individuel de 450 euros TTC pour les adhérents du CNLTA.

Tarif individuel de 500 euros TTC pour les non-adhérents.

Les déjeuners sont inclus. Ils seront pris sur place en formule self service. Règlement demandé à l'inscription.